

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1
Nouvelle offensive d'Helsana	2
Que devient le réseau REMED?	3
Lettre ouverte à Monsieur Guinchard	4
Communications de l'AMG	5
Appel à candidatures pour le Conseil de l'AMG	6
Candidatures	7-8
Mutations	9
Petites annonces	10
A vos agendas!	10-11

Tapons du «point» sur la table!

Je me suis installé voici 14 ans.

Depuis cette date, je n'ai pas connu d'augmentation de la valeur du point tarifaire.

A l'opposé, j'ai dû «digérer» des baisses (moins 8 centimes en accident, moins 2 centimes en maladie par décision du canton s'ajoutant à moins 4 centimes dus au non-respect par Santéuisse de la neutralité des coûts).

Lorsque je questionne les anciens, ils ne peuvent me dire exactement quand la dernière augmentation a eu lieu, peut-être il y a 20 ans: depuis cette date, l'augmentation du coût de la vie a été de plus de 45%. Et de 1980 à 2006, l'indice genevois des prix à la consommation est passé de 187 à 327 soit une augmentation de 75%!

Quelle est la profession qui accepte de voir chaque année son revenu diminuer?

Mes fournisseurs ont pu, eux, adapter leurs prix normalement.

Lors du changement de tarif, la FMH nous a dit que le TarMed était un progrès, car il tenait compte

du coût de fonctionnement du cabinet au travers de la composante technique des prestations.

Je demande donc aux autorités cantonales une augmentation de cette composante pour simplement s'adapter à l'évolution des prix.

J'ai calculé que j'ai perdu entre 10 et 20% de mon revenu depuis l'introduction du TarMed. Pour compenser, j'ai augmenté mon temps de travail.

Humainement, je ne peux plus continuer dans cette voie.

Tapons du «point» sur la table !

Exigeons une revalorisation de nos revenus!

Dr Bertrand BUCHS



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Tout devient simple ...

avec la Caisse des Médecins comme partenaire

CAISSE DES MÉDECINS ROMANDIE

Route de Jussy 29 · Case postale 316 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 07

direction04@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

Nouvelle offensive d'Helsana

Décidément, les assureurs ne manquent pas d'imagination. Helsana entreprend une nouvelle campagne pour forcer le passage et introduire **le système du tiers payant en proposant à ses assurés que le médecin envoie sa facture à l'assurance qui la paye**, proposition assortie d'un concours permettant de gagner «3 fois 2 nuitées pour 2 personnes avec libre accès au domaine wellness de l'hôtel 5 étoiles Park Delta à Ascona».

Helsana fait ainsi miroiter au patient qu'il n'aura plus à sortir l'argent de sa poche pour payer le médecin en attendant d'être remboursé, proposition alléchante s'il en est. L'assureur entend ainsi démontrer qu'une large partie de ses assurés est favorable au tiers payant avant de l'imposer aux médecins comme aux physiothérapeutes et en leur imposant du même coup l'affiliation à Medi Data. Il va de soi que le financement de Medi Data (plusieurs millions, on parle de 8 millions?) de même que le concours ont été tout naturellement assurés par les cotisants.

Les médecins se doivent de préparer la riposte, car le système du tiers payant est bancal et tous les cantons qui le pratiquent cherchent à en sortir. En effet, les assureurs essayent par ce biais de les soumettre encore un peu plus par un système fondamentalement pervers. Ils pourront ainsi nous imposer des contrôles supplémentaires, retarder les paiements en refusant la prise en charge de factures sous des prétextes futiles en demandant encore plus de renseignements et en prenant des décisions tardives dans le seul but de retarder les paiements et de prendre un

peu plus le médecin «à la gorge». On peut très bien imaginer un refus de paiement pendant plusieurs mois (surtout pour les médecins jugés – par eux! – dispendieux), ce qui ne manquerait pas d'entraîner des difficultés de trésorerie pour nombre de médecins. Il est certain que les discussions avec des partenaires «affamés» seraient plus faciles. Ce que les assureurs préparent ainsi n'est rien d'autre qu'une prise d'otage en bonne et due forme.

Nous devons absolument refuser ce système fondamentalement malsain pour la raison suivante: nous n'avons légalement aucun lien avec les assureurs, c'est le patient qui signe le contrat. Ainsi, dans **un système de tiers garant où le médecin envoie sa facture au patient qui la paye**, celui-ci peut changer d'assureur en cas de mécontentement (par exemple, en cas de retard de remboursement) et la concurrence peut jouer. En revanche, dans un système de tiers payant, en cas de retard de paiement, le médecin n'aurait aucune possibilité d'action sur l'assureur. Comme les patients resteraient probablement sans réaction devant les doléances des médecins, les assureurs ne risqueraient aucune sanction et les « prestataires de soin » pourraient rapidement se trouver pris au piège.

Refuser le système du tiers payant est fondamental, car son adoption représenterait pour les assureurs un pas important de plus en direction de la fin de l'obligation de contracter.

Dr Jean-Pierre GRILLET



**La facturation sous TarMed :
CADUCEE
la solution fiable et économique !**

*De nombreux utilisateurs pleinement satisfaits.
Des mises à jour et une assistance professionnelle
pour 200.-/an...*

Révisé et supervisé par un médecin praticien, délégué TarMed, il est un outil complet, interactif et puissant qui cherche encore ses limites...
Pour plus d'infos : www.caducee.ch

**Caducée
CaduMed**

Ch. du Molan 39
Case postale 85
1223 Coligny
Fax : 022 789 78 04
info@caducee.ch

Que devient le réseau REMED?

Des bruits contradictoires ont circulé à propos du plus grand des réseaux genevois (250 membres environ: <http://www.reseau-remed.ch>; <http://www.reseau-remed.ch/listemembres.html>), qui travaille en collaboration avec divers assureurs-maladie regroupés en une association faîtière, la COSAMA. L'effectif est d'environ 350 000 assurés en Suisse romande. Les buts fondamentaux du réseau sont d'assurer une médecine de premier recours efficiente et de qualité. Pour cela, les médecins qui en sont membres doivent suivre une formation continue certifiée en après-midi de formation de type universitaire et en participant à des cercles de qualité. Les patients qui adhèrent au réseau doivent – sauf exceptions – consulter en premier lieu leur médecin de famille; celui-ci dirige les investigations et les consultations spécialisées.

En raison de la dissolution de la COSAMA, effective à fin 2007, la convention OPTIMED 2 qui liait assureurs aux médecins disparaît. Mais la convention continuera avec les assureurs individuels qui le désireront. Le Groupe Mutuel a déjà exprimé son intérêt à la poursuite de l'expérience et des négociations sont en cours avec d'autres assureurs.

Cette nouvelle convention, également nommée OPTIMED et qui différera très peu de la précédente, devrait entrer en vigueur en 2008. Un projet pilote de *managed care* est à l'étude: il regrouperait des médecins volontaires du REMED et son but serait d'assurer une médecine de qualité, liée à des prises en charge spécifiques de maladies ou de patients chroniques. La prise en charge se fait en réseau en tenant compte des considérations économiques tout en garantissant une qualité de prise en charge optimale. Ce projet pourrait être appliqué dès 2009. En collaboration avec nos collègues vaudois, nous discutons de directives de négociation avec les assureurs afin de coordonner les besoins de la profession face aux impératifs économiques imposés par les assureurs. Il s'agit de garantir la qualité des soins qui passe par la liberté et la responsabilité des médecins participants, lors des investigations et des traitements.

Le Groupe Mutuel élabore avec les Vaudois le même type de convention OPTIMED calquée sur la nôtre, étant précisé que l'élaboration de cette convention a été effectuée avec leur collaboration. L'acceptation de cette convention est en discussion actuellement. Dans cette nouvelle convention, la charte impliquant les divers intervenants reste d'actualité: elle est

reconduite dans l'annexe de la nouvelle convention sur la philosophie du réseau.

Nous insistons sur le fait que le REMED n'est pas un réseau à financer sur un système de capitation et reste un réseau light où le médecin reste libre de pratiquer la meilleure médecine envers ses patients tout en se conformant à la philosophie du réseau qui est de faire bénéficier les patients des avantages économiques d'une réduction des coûts. Cette version est valable pour la convention OPTIMED. Pour le *managed care*, la convention est en négociation et le but est de garantir la liberté de manœuvre du médecin dans cette nouvelle situation. La formation continue et les cercles de qualité restent sous la responsabilité des médecins du REMED qui pourraient collaborer avec les HUG pour les après-midi de formation tout en maintenant les cercles de qualité indispensables à la communication entre confrères. Une information d'économicité voulue fortement par les assureurs ne sera acceptée que si elle est bénéfique à tout le monde.

Le souci du REMED est de garder le dialogue avec les assureurs sachant qu'il est représentatif de 250 médecins de premier recours (MPR). Cette convention sera soumise au vote de l'assemblée générale du REMED le lundi 12 novembre 2007.

L'AMG n'a pas pour vocation de promouvoir des réseaux de santé, mais elle doit veiller à ce qu'ils se développent, sous des formes diverses, mais toujours pour le bien des patients et en accord avec les valeurs éthiques de notre profession.

Dr Angelo JULIANO, président du REMED
Dr Pierre BECK, membre



Lettre ouverte à Monsieur Guinchard

Concerne: carnets à souche

Monsieur le Directeur, cher ami

Je prends aujourd'hui la liberté de m'adresser à vous par cette lettre ouverte pour une question relative aux carnets à souche destinés à la prescription des stupéfiants et médicaments assimilés.

J'ai la chance, si on peut dire, d'avoir vécu l'heureuse époque où la prescription des stupéfiants se faisait sur une ordonnance normale. Puis est venu le temps, les toxicomanies de toutes sortes s'étant malheureusement développées ici comme ailleurs, où l'Etat nous a imposé la prescription de ces médicaments sur des ordonnances à souche.

Au début, l'Etat nous fournissait lesdits carnets à souche pour la somme de Fr. 5.- le carnet, ce qui représente déjà une somme supérieure au coût d'impression. Puis vint le temps où ces carnets étaient vendus pour la somme «encore» modeste de Fr. 10.- (plus les frais de port bien sûr).

Actuellement, ce carnet est vendu Fr. 40.- Là, ça devient franchement spéculatif.

Vous n'êtes pas sans savoir que la remise d'une ordonnance à souche à un patient ne fait l'objet d'aucune surtaxe par rapport à une ordonnance habituelle. Le médecin se voit donc dans l'obligation d'englober les frais d'achats du carnet à souche parmi les (beaucoup trop) nombreux frais administratifs qui ne cessent d'augmenter. Dans le même temps, ou presque, l'Etat impose une tarification globale à la baisse (cf. prix du point TarMed, vous aurez compris sans doute).

Alors, je me pose une question. Comment l'Etat justifie-t-il un prix aussi exorbitant, pour un carnet qui,

somme toute, ne devrait pas dépasser la somme de quelques francs, frais postaux mis à part? A ce propos, on pourrait «offrir» aux médecins la possibilité de venir chercher eux-mêmes leurs carnets à souche à l'avenue de Beau-Séjour, mais je sais que l'Etat n'aime pas «offrir». Ainsi donc, comment l'Etat se justifie-t-il?

Il me vient une idée sournoise. Et si l'Etat avait, dans sa grande sagesse, conclu que les frais de traitement et de contrôle des nombreuses souches d'ordonnance devaient être mis sur le compte du médecin? En voilà une splendide idée! Ainsi on imposerait à la population un système de contrôle dont on ferait financer les frais aux médecins. Géniale idée pour équilibrer les comptes! C'est comme si on faisait payer la carte grise aux garagistes, et pourquoi pas les contrôles d'alcoolémie aux fabricants d'automobiles.

L'Etat se trompe de cible. Au lieu d'assumer lui-même les frais des contrôles qu'il rend obligatoires, ou tout au moins de se financer sur la cible du contrôle, il se sert chez le médecin qui est, encore une fois, tordu comme un torchon et pressé comme un citron.

Il fut un temps (mais là, je deviens franchement nostalgique) où vos précédentes fonctions vous auraient poussé à applaudir à deux mains à mon «coup de gueule»...

Voyons ce qu'il en sera maintenant!

Autres temps, autres mœurs...

Sans rancune et bien à vous,

Dr C. Selleger

Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENEVE
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

24h/24h au 022 420 64 80

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

Remboursée par l'assurance de base

Communications de l'AMG

Base de données: corrections à nous retourner par retour du courrier, SVP !

En vue d'une mise à jour de notre base de données, nous avons adressé à chacun des médecins de l'AMG un courrier vous demandant de vérifier les coordonnées vous concernant enregistrées dans celle-ci.

Nous vous serions reconnaissants de nous retourner ce document avec vos éventuelles corrections dans les plus brefs délais.

Ces données sont essentielles pour établir une *Liste officielle des membres 2008* aussi correcte que possible. Attention! Qui ne dit mot en l'espèce consentira ... et perdra le droit de se plaindre en cas d'erreur (s)!

Merci de votre collaboration !

Elections fédérales: votez les yeux ouverts en matière de santé!

Pour voter les yeux ouverts en matière de santé, vous trouverez sur notre site Internet, sous la rubrique «Elections fédérales»:

- le texte intégral du programme en matière de santé de chacun des partis nationaux ;
- un résumé, sous forme de tableau, desdits programmes ;
- ainsi que les prises de position individuelles de chacun des 102 candidats qui a bien voulu répondre à notre invitation à vous faire part – sous la forme d'une page A4 écrite en caractères Arial 12 – de ses convictions, propositions ou de ses engagements en matière de santé.

Avant de voter, pensez donc à consulter www.amge.ch, à la rubrique «Elections fédérales»!

Assemblée générale du lundi 19 novembre 2007

Notre seconde Assemblée générale statutaire de l'année aura lieu le lundi 19 novembre, à 20h00: comme de coutume et conformément à l'article 4, al. 4 des statuts de l'AMG, l'Assemblée générale d'automne sera consacrée:

- à l'approbation du budget de l'exercice à venir ;
 - à la tenue des élections prévues : 5 places étant à repourvoir au conseil, n'hésitez pas de répondre à l'appel à candidatures lancé par le président de l'AMG (cf. page 6) ;
 - à l'approbation de la liste des délégués AMG à la Chambre médicale suisse de la FMH ;
 - à la confirmation de la désignation des experts proposés par les groupes cantonaux de discipline médicale pour le contrôle des honoraires.
-

Appel à candidatures pour le Conseil de l'AMG

Le Conseil est l'organe central de notre association. Il se réunit en séance ordinaire 8 fois par an, est chargé de gérer l'AMG et doit notamment en définir la politique. Il comprend 15 membres élus, 4 membres désignés respectivement par l'AMIG (médecins internes et chefs de clinique), l'AMAHUG (médecins-adjoints), la Faculté de médecine et les HUG, ainsi que le président.

Cinq nouveaux membres devront être élus par notre Assemblée générale d'automne pour un mandat de 6 ans. Nous souhaitons que le Conseil soit représentatif du corps médical et qu'il compte notamment une représentation féminine substantielle. Les membres actifs intéressés par cette fonction bénévole sont invités à faire acte de candidature **jusqu'au 31 octobre** auprès du secrétariat ou du président en joignant une brève lettre de motivation qui sera communiquée aux membres.

Pierre-Alain Schneider, président

CTESIAS

LA COMMUNICATION QUI VOUS RESSEMBLE

MedDesign
MedHosting
Medacom

Création de sites
Hébergement
Réalisation en communication

Chésias SA
Grand-Rue 38
2034 Peseux

tel. 022 732 11 60
fax 022 732 11 69
courriel 022@ctesias.ch
site www.ctesias.ch

CHF 330.-

JE NE JOUE PAS AVEC MA SANTÉ



JE M'ASSURE EN PRIVÉ!

En cas d'hospitalisation, l'assurance privée ou semi-privée vous permet d'être pris en charge par le médecin de votre choix et d'être admis en clinique sans délai.

Vous recevrez ainsi les meilleurs soins possibles: ceux que vous méritez!

**Votre santé n'a pas de prix!
Assurez-vous avant qu'il ne soit trop tard.**

Contactez dès maintenant votre assureur.

VAUD/GENÈVE
CLINIQUES PRIVÉES

www.vaud-geneve-cliniques.ch

Candidatures

Les candidatures qui suivent ont été acceptées par le Conseil de l'AMG, après réception du préavis du groupe de spécialistes concerné (art. 19, al. 4 des statuts).

A la teneur de l'article 19, al. 7, dix membres actifs ou honoraires peuvent demander, dans un délai de dix jours à dater de sa publication dans la Lettre de l'AMG, la soumission d'une candidature au vote d'une Assemblée générale. Si tel n'est pas le cas, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans (art. 19, al. 6).

Dr Marie-Noëlle BIESEL-DESTHIEUX

Rue de Genève 18

1225 Chêne-Bourg

Née en 1972, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1999

FMH de pédiatrie

Après avoir suivi ses études à Genève avec des stages en Angleterre et à Paris, elle a obtenu son diplôme de médecin à l'université de Genève en 1999.

Elle débute sa formation de pédiatre à l'Hôpital de Nyon par deux ans en médecine interne et pédiatrie. Elle poursuit dans le service de pédiatrie aux HUG jusqu'à ce jour avec une année en chirurgie pédiatrique. Actuellement spécialiste FMH en pédiatrie, elle se réjouit de reprendre en octobre 2007 le cabinet privé du Dr Isabelle Germann-Nicod à Chêne-Bourg.

Dr Laurence BORRAS

HUG – Consultation Psychiatrique des Eaux-Vives

Rue du 31 Décembre 36

1207 Genève

Née en 1976, nationalité belge

Diplôme de médecin en 2006

FMH en psychiatrie et psychothérapie

Elle a réalisé ses études de médecine et sa formation en psychiatrie et psychothérapie à l'Université de Louvain à Bruxelles. Actuellement FMH en psychiatrie et psychothérapie, elle travaille comme assistante de recherche pour l'Université de Genève depuis 2 ans et sera dès octobre 2007 cheffe de clinique de l'Equipe de suivi intensif, ayant pour mission de donner aux usagers présentant des troubles mentaux sévères et persistants des services de traitement, de réadaptation et de soutien.

Dr Guillaume BRON SCHWARTZ

HUG – Département médecine communautaire et premier recours

Né en 1970, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1997

FMH de médecine générale

Diplômé de l'Université de Genève en 1997, il entreprend une formation de médecine générale, achevée fin 2005. Il est actuellement chef de clinique aux HUG, dans le département de médecine communautaire et de premier recours où il travaille plus particulièrement dans le domaine de la violence et du soutien aux victimes de guerre et de torture.

Dr Caroline BÜRKI

GENEVE-MEDECINS

Rue Henri-Fréd. Amiel 1

1203 Genève

Née en 1969, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1996

FMH en cours

Après avoir suivi ses études à Lausanne et avoir obtenu son diplôme de médecin en 1995, elle a suivi une formation post graduée dans divers services de médecine interne pendant 4 ans, respectivement aux hôpitaux de Rolle, de Morges, d'Aigle et à la PMU de Lausanne. Depuis fin 2000, elle travaille en tant que médecin de premier recours à Genève, dans un premier temps au sein de SOS-Médecins jusqu'en 2004 et avec Genève-Médecins depuis 2005. Actuellement médecin praticien, sa demande de spécialisation FMH en médecine générale est en cours.

Dr Stéphane de BUREN

Né en 1971, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1998

Le Dr Stéphane de BUREN a suivi ses études à Genève et à Paris et a obtenu son diplôme de médecin en 1998. Après une année de médecine interne à l'Hôpital de Monthey, il a travaillé pendant 6 ans pour Sanofi-Aventis. Il est actuellement directeur marketing et ventes du groupe Unilabs à Genève.

Candidatures (suite)

Dr Sophie DERIVAZ MASTROGIACOMO

Née en 1970, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1996

FMH de médecine interne

Elle a effectué ses études de médecine à Genève, où elle a obtenu en 2006 son diplôme. Elle a travaillé dans divers hôpitaux de Suisse romande et a fini sa formation de médecine interne aux HUG. En 2005, elle a intégré l'équipe du professeur Alain Golay, responsable du Service d'enseignement des maladies chroniques, et a obtenu un diplôme post gradué dans ce domaine. Actuellement, elle se prépare à quitter les HUG dans le but de s'installer en ville.

Dr Benoit FAVRE

Avenue du Lignon 41

1219 Le Lignon

Né en 1974, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1999

FMH de médecine interne

Benoît FAVRE a obtenu son diplôme de médecine interne en 1999, à Genève. Il s'est formé ensuite à l'Hôpital de la Providence (Vevey), puis à Genève aux HUG. Spécialiste FMH en médecine interne depuis 2005, il s'installera au Lignon (GE) en octobre 2007.

Dr Codrina RETHORET-LACATIS

Bd des Promenades 3

1227 Carouge

Née en 1975, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2000

FMH de médecin praticien

Après avoir suivi ses études à Genève, elle a obtenu son diplôme de médecin en 2000. Elle a suivi une formation en médecine interne et générale aux HUG, à l'Hôpital de gériatrie, à l'Hôpital de la Tour et au Groupe médical d'Onex.

Actuellement médecin praticien, elle est installée à Carouge depuis le 13 août 2007.

Dr Damien THERAULAZ

HUG – GROUPE MEDICAL D'ONEX dès 10.2007

Né en 1974, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2000

FMH de médecine interne

Originaire du canton de Fribourg, mais né à Genève, Damien Théraulaz effectue sa scolarité et ses études secondaires à Genève. Après six années à la faculté de médecine de l'UNIGE, il obtient le titre de médecin. Il débute son activité post graduée à l'Hôpital de Sion avec une année de chirurgie. Par la suite, il retourne à Genève où il effectuera sa formation de médecine interne, en passant par l'Hôpital de la Tour à Meyrin, l'Hôpital de Nyon, et pour finir les HUG. Actuellement, il termine sa thèse sous la direction du Dr Marc Zimmermann.

Il débute son activité indépendante au Groupe médical d'Onex le 1er octobre 2007.

Dr Natalia VOKATCH-BOLDYREVA

Route de Florissant 70

1206 Genève

Née en 1961, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2003

FMH en neurologie

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1986 à Moscou, elle a poursuivi sa formation post graduée à Genève afin d'acquérir une spécialisation en neurologie. Actuellement neurologue FMH, elle travaille comme cheffe de clinique dans le service de neurologie des HUG et ouvrira son cabinet en ville de Genève en octobre 2007.

Dr Vitomir VUCETIC

HUG-Service psychiatrique adulte, Consultation Secteur 2

Bd de Saint-Georges 16-18

1205 Genève

Né en 1957, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1982

FMH en psychiatrie et psychothérapie

Après avoir suivi ses études à Sarajevo et obtenu son diplôme de médecin en 1982, le Dr VUCETIC a effectué sa formation en neuropsychiatrie à Belgrade où il a travaillé en tant que spécialiste de 1988 à 1993. Il a parachevé sa formation en psychiatrie et psychothérapie FMH en 1998. Il travaille dans les unités de psychiatrie générale du service de psychiatrie adulte des HUG depuis 1994. Il est actuellement médecin adjoint à la consultation du secteur Jonction.

Mutations

Décès

Nous avons eu le regret de perdre le Dr Jean Daniel SCHALLER, le 29 août 2007

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, plus de cotisation, voix consultative à l'assemblée générale, art. 19, al. 9):

Dr Philippe SIMONIN, dès le 1.12.07, Dr Alain ROUGET, dès le 1.10.07, Dr Claude-André BERNHEIM, dès le 1.10.07, Dr Houchmand SAMIMI, dès le 1.06.07, Dr Thierry BRON, dès le 1.10.07

Membres honoraires (65 ans et plus de 30 ans d'affiliation, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite possible, mêmes droits que les membres actifs jusqu'à cessation de leur activité professionnelle, art. 19, al. 10):

Dr Roland DAMI, dès le 1.01.08

Membres en congé (demande faite au moins 3 mois avant la cessation provisoire d'activité, art. 19, al. 13):

Dr Serena FINESCHI, demande du 30.7.2007 avec effet au 1.10.07 jusqu'au 30.9.2008.

Réadmissions après un congé (art. 19, al. 13):

Dr Chinh LINH, dès le 1.10.07

Contrats de médecin-conseil (art. 8, al. 5, tiret 10):

Banque Mirabaud: Dr Bernadette MAURICE

EMS Foyer St-Paul SA: Dr Claudia SCHMEER

Zurich compagnie d'assurance sur la vie: Dr Pierre BUFFLE

Contrat de médecin du travail (art. 8, al. 5, tiret 10):

Hospice Général: Dr Gérard JOLIAT

OSEO – Bourse à l'emploi

Vous recherchez du personnel de nettoyage ou administratif pour votre cabinet? Œuvre suisse d'entraide ouvrière, l'OSEO-Genève est une agence de placement à but non lucratif, qui met à disposition des particuliers et des entreprises le personnel recherché, pour des missions permanentes ou temporaires (pour effectuer des remplacements par exemple). Dans les domaines concernés : tâches de nettoyage ou administratives principalement, l'OSEO propose des collaborateurs qualifiés et motivés et s'occupe de tout : sélection rigoureuse des candidats, démarches auprès de l'office cantonal de la population pour obtenir les autorisations requises si besoin. Vous annoncez simplement à la fin de chaque mois le nombre d'heures effectuées et l'OSEO prend en charge le versement des salaires, les cotisations sociales, l'assurance accident, etc. En retour, l'OSEO vous adresse une facture mensuelle à un tarif horaire TTC attractif, alors que votre personnel est déclaré et bénéficie d'une assurance en cas d'accident ou de maladie. La Bourse à l'emploi de l'OSEO, ce sont des employés et des employeurs en règle.

P.-O. Vallotton

Pour tout renseignement: OSEO-Genève, Bourse à l'emploi – Rue Louis-Favre 12 – 1201 Genève
Tél. 022 748 70 70 – E-mail: oseo@oseo-ge.ch – Site Internet: www.oseo-ge.ch

Petites annonces

Ouverture de cabinet

Le Docteur Chinh LINH, spécialiste FMH de gynécologie et obstétrique a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet médical à la rue des Moulins 14, 1290 Versoix.

Tél: 022 779 44 44 – Fax: 022 779 44 46

Consultations sur rendez-vous.

Création aux HUG de l'unité d'investigations et de traitements brefs (UITB) au 7-AL (bâtiment D)

L'UITB des départements de médecine interne et de médecine communautaire et de premier recours remplace l'unité d'investigation ambulatoire (UIA).

Mission: regrouper le plus possible d'examens sur un laps de temps restreint.

8 places de jour pour les patients nécessitant une surveillance ou des traitements sur une journée et 8 lits d'hospitalisation de semaine (du lundi au vendredi) pour des séjours n'excédant pas 3 jours.

Les patients sont reçus sur rdv pour des examens programmés ou pour une consultation de pré-hospitalisation.

Tél: 022 372 92 06 – Fax : 022 372 92 30

Déménagements au département de psychiatrie adulte des HUG

Les consultations **Dépression et Bipolaire** (anciennement situés au 16-18 Bd de St-Georges) s'installent au 1^{er} étage du 6-8 rue du XXXI décembre. Tél: 022 718 45 11 - Fax: 022 718 45 99

Le CTB (**centre de thérapies brèves**) du secteur 2 – **Jonction** (anciennement situé au 10 de la rue des Epinettes) s'installe au 3^e étage du 35 rue des Bains. Tél: 022 809 82 40 - Fax: 022 809 82 89

La **consultation de psychiatrie générale** du secteur 2 – **Jonction** (anciennement situés au 16-18 Bd de St-Georges) s'installe au 3^e étage du 35 rue des Bains.

Tél: 022 809 82 30 - Fax: 022 809 82 89



SAAAM
Swiss Academy of Anti-Aging Medicine

International Congress

New Trends
on
Longevity Medicine & Aesthetic Procedures

November 29th - December 1st 2007
RAMADA PARK HOTEL,
GENEVA - SWITZERLAND



2 Conference Rooms
35+ International Speakers
17+ Workshops

NEW TRENDS
PROGRAM AT GLANCE

<ul style="list-style-type: none"> Anti-Aging Genetic Polymorphism Cardiology Modern Imaging HRT Integrative Dentistry Preventive Holistic Phytotherapy Non-Invasive Aesthetic Interventions Radiofrequency Rejuvenation Botox & Fillers MorphoLipoSculpture Intimate Surgery Hair Restoration Skin Regeneration Integrative Dermatology 	<ul style="list-style-type: none"> Nutrigenomics Oncology Surgery Genomics Modern Endocrinology Ophthalmology Nutrition Environmental Chelation Orthomolecular Threads Body Shaping Modern Gynaecology Skin & Hormones Cosmeceutics
--	--

Up to 24 CME
hours
Category one
credits

For speakers' names
registration form & program update
www.saaam.org

To register, return your registration & application form by mail, fax or scan to the organizer's office (only credit card payments are accepted)

SAAAM
Swiss Academy of Anti-Aging Medicine
11 Rue Rousseau • CH-1201 Geneva
Telephone +41 22 906 77 77 • Fax +41 22 906 77 78
www.saaam.org • info@saaam.org

A vos agendas!

**Une manifestation grand public
de la Société Suisse pour l'Étude des Céphalées
MIGRAINES CHEZ L'ADULTE ET L'ENFANT**

Mercredi 7 novembre 2007 19h. – 21h.
Hôpital Cantonal de Genève – Auditoire Marcel Jenny
Entrée libre / aucune inscription requise

Conférence et table-ronde

Orateurs: Dr Peter Myers, Dr Catherine Dozier, Dr Charles-Antoine Haenggeli



*Le Diagnostic préimplantatoire (Dpi): la Suisse doit-elle lever
son interdiction? Quels en sont les enjeux éthiques?*

Vendredi 2 et samedi 3 novembre 2007
Auditoire de la Maternité – CHUV – Av. Pierre-Decker 2 – 1005 Lausanne

Un cadre de réflexion interdisciplinaire sur les enjeux éthiques du Dpi

Une réflexion enrichie par les conférences de chercheurs suisses et européens

De plus amples renseignements à l'adresse: www.unil.ch/formcont



Psychanalyses et neurosciences

Les jeudis 1 novembre et 6 décembre 2007 à 19h. 45
Salle de sexologie – rue des Pitons 15 – 1205 Genève
1^{er} étage

En 2008 réservez les jeudis 10 janvier, 7 février,
6 mars, 3 avril, 8 mai et 5 juin 2008

Pour l'année 2007-2008, se poursuit le séminaire de lectures et discussions autour du livre de Lionel Naccache: *Le nouvel inconscient, Freud, Christophe Colomb des neurosciences*, aux éditions Odile Jacob, septembre 2006, tout en traitant parallèlement de thèmes d'actualité.

C'est gratuit et ouvert à toute personne intéressée qui voudra bien s'annoncer :

par mail au Dr. Y.-A. Kaufmann:

Yves-Alexandre.Kaufmann@hcuge.ch

par fax au Dr. Y. Rossel : 022 321 68 65

HYGISEAT™
W.C. auto-nettoyant
sans contact manuel !

Le « petit coin »
désinfecté et accueillant
pour chacun !

www.autosanit.com
EMERGIE S.A. / 022.340.13.72
courriel : emergie@bluewin.ch

A vos agendas! (suite)

Cours interactif pour les enfants asthmatiques et leurs parents

Samedi 10 novembre 2007 9h. – 12h.
Espace Médiane – Rue Micheli-du-Crest 4 – 1205 Genève

Le Groupe Asthme de la Ligue pulmonaire genevoise vous propose de participer au cours destiné aux enfants asthmatiques et allergiques de 4 à 9 ans et à leurs parents:

- pour les enfants: une manière ludique pour les sensibiliser aux différents aspects de la maladie;
- pour les parents: Connaître les symptômes, les mécanismes et les possibilités de traitement. Détecter et éviter les facteurs déclenchants. Apprendre avec l'enfant à mieux contrôler l'asthme et prévenir les aggravations.

Inscription auprès de Anne-Françoise Naef - Ligue pulmonaire genevoise
17 Bd des Philosophes - 1205 Genève – Tél. 076 565.06.04
E-Mail: af.naef@mediane.ch



XIX^e Entretiens de Beaulieu 2007

Samedi 10 novembre 2007 8h.30
Auditoire de la Fondation Louis Jeantet

Erreurs médicales : Compréhension, Gestion, Prévention

Animatrice : Mme Sylvie Rossel, Journaliste à la TSR

Tous les détails à l'adresse :

www.smb-cgb.ch/fr/activites/entretiens/prog%2019%20entretiens.html



Formation continue 2007 – 2008 par visioconférence des Départements de pédiatrie de Genève et Lausanne

Santé scolaire / Vaccinologie-adolescents

Organisation et renseignements: Dr Ph. Eigenmann - Hôpital des Enfants - HUG - Tél. 022 372 45 31

- La dyslexie, le handicap qui ne se voit pas, repérage, parcours scolaire et insertion professionnelle.

Mardi 6 novembre 2007 8h. – 9h.

Auditoire 2 Auguste Tissot – BH 08 - CHUV Lausanne

- L'infection à HPV à l'adolescence et sa vaccination

Mardi 6 novembre 2007 9h. – 10h.

Nouvel Auditoire de Pédiatrie – 2^e étage – HUG Genève

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

12, rue Micheli-du-Crest

1205 Genève

Tél. : 022 708 00 20

Fax : 022 781 35 71

www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
19 novembre 2007**

**Délai rédactionnel :
29 octobre 2007**